

Calendrier des rencontres

E 2027 53 L0 0370 015 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2027

EXCELLENCE – POULE A

Responsable : LE BERRE Yann - yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 07/11/2026

53 37 0317 ATGT 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1
 53 37 0044 USE. AVOINE 1 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 1

Journée 2 - 14/11/2026

53 37 0343 US. CHAMBRAY 1 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 1
 53 37 0051 US. ST PIERRE 1 * / 53 37 0317 ATGT 1
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1

Journée 3 - 21/11/2026

53 37 0317 ATGT 1 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 1
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 1

Journée 4 - 28/11/2026

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 1
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1
 53 37 0044 USE. AVOINE 1 * / 53 37 0317 ATGT 1

Journée 5 - 05/12/2026

53 37 0317 ATGT 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 1
 53 37 0343 US. CHAMBRAY 1 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 1
 53 37 0051 US. ST PIERRE 1 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 1

53 37 0044	USE. AVOINE 1	JONOT	Maxence	06 18 03 04 49	maxence.jonot@gmail.com
53 37 0051	US. ST PIERRE 1	ROUX	Isabelle	06 63 07 04 22	isa37.roux@gmail.com
53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 1	ROUSSEAU	Astrid	06 59 89 41 49	astrid_rousseau@yahoo.fr
53 37 0317	ATGT 1	BOUCHER	Hortense	07 67 97 89 64	hortense.boucher@gmail.com
53 37 0343	US. CHAMBRAY 1	RIBOULEAU	Clémence	07 67 45 74 91	clemenceribouleau@gmail.com
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 1	BONNET	Alexandra	06 31 47 04 89	alexandra.bnt07@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-compétitions/championnats-par-equipe/>)1 – Date limite prise de licence : **06 novembre 2026**2 – Joueuses NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 1 joueuse lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple 2, simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « No Advantage » dite **No Ad.**

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2027 53 L0 0370 015 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2027

DIVISION 1 – POULE A

Responsable : Responsable :LE BERRE Yann - yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 07/11/2026

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 2 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1
53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 3
53 37 0119 TC. VAL INDRE 1 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 1

Journée 2 - 14/11/2026

53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1 * / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1
53 37 0332 TC. VERNOU 1 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 2
53 37 0343 US. CHAMBRAY 3 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 1

Journée 3 - 21/11/2026

53 37 0119 TC. VAL INDRE 1 * / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1
53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 1
53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 2 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 3

Journée 4 - 28/11/2026

53 37 0119 TC. VAL INDRE 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1
53 37 0343 US. CHAMBRAY 3 * / 53 37 0332 TC. VERNOU 1
53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 2

Journée 5 - 05/12/2026

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 2 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 1
53 37 0055 TC. JOCONDIEN 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 3
53 37 0332 TC. VERNOU 1 * / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 1

53 37 0055	TC. JOCONDIEN 1	MARCHAND	Audrey	06 51 86 74 29	marchandaudrey@icloud.com
53 37 0119	TC. VAL INDRE 1	DAMERVILLE	Alice	06 18 93 64 97	a.damerville@yahoo.fr
53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 2	DUBOIS-GOUCHAULT	Camille	06 34 82 30 18	cduboisgouchault@gmail.com
53 37 0332	TC. VERNOU 1	PELLOQUIN	Julie	06 33 60 00 68	pelloquinjulie@gmail.com
53 37 0343	US. CHAMBRAY 3	VERNEAU	Lola	06 25 88 87 52	verneaulola5@gmail.com
53 37 0664	VILLEDOMER TC. 1	GAUGRY	Marie	06 16 82 57 70	marie.gaugry@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité :<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

1 – Date limite prise de licence : 06 novembre 2026

2 – Joueuses NvEQ : En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 1 joueuse lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).

3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple1, simple 2, simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « No Advantage » dite **No Ad**.

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2027 53 L0 0370 015 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2027

DIVISION 1 – POULE B

Responsable : LE BERRE Yann - yleberre@ltdy.fr – 07 66 29 17 08

Journée 1 - 07/11/2026

53 37 0343 US. CHAMBRAY 2 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1
53 37 0212 RS. ST CYR 1 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 1
53 37 0043 ACA Tennis 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 2

Journée 2 - 14/11/2026

53 37 0050 TC. LOCHOIS 1 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 1
53 37 0051 US. ST PIERRE 2 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 2
53 37 0366 AS. FONDETTES 1 * / 53 37 0043 ACA Tennis 1

Journée 3 - 21/11/2026

53 37 0043 ACA Tennis 1 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 1
53 37 0343 US. CHAMBRAY 2 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 1
53 37 0050 TC. LOCHOIS 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 2

Journée 4 - 28/11/2026

53 37 0366 AS. FONDETTES 1 * / 53 37 0051 US. ST PIERRE 2
53 37 0043 ACA Tennis 1 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 1
53 37 0212 RS. ST CYR 1 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 2

Journée 5 - 05/12/2026

53 37 0050 TC. LOCHOIS 1 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 1
53 37 0051 US. ST PIERRE 2 * / 53 37 0212 RS. ST CYR 1
53 37 0343 US. CHAMBRAY 2 * / 53 37 0043 ACA Tennis 1

53 37 0043	ACA Tennis 1	GAND	EMMANUELLE	06 76 85 57 88	emmanuellegand@gmail.com
53 37 0050	TC. LOCHOIS 1	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0051	US. ST PIERRE 2	ROUX	Isabelle	06 63 07 04 22	isa37.roux@gmail.com
53 37 0212	RS. ST CYR 1	KREHER	Julien	06 83 82 10 20	jkrehertennis@gmail.com
53 37 0343	US. CHAMBRAY 2	MADELAT	Sarah	06 37 23 31 99	sarah@b2c-37.fr
53 37 0366	AS. FONDETTES 1	BOUE GAUTARD	Jessica	06 17 55 48 71	mailto:jess@free.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-compétitions/championnats-par-equipe/>)

1 – Date limite prise de licence : **06 novembre 2026**

2 – Joueuses NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 1 joueuse lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple 2, simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « No Advantage » dite **No Ad**.

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2027 53 L0 0370 015 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2027

DIVISION 2 – POULE A

Responsable :USAL Yves - yves.usal@cdtennis37.fr- 06 72 38 32 11

Journée 1 - 07/11/2026

53 37 0570 ES. OESIENNE 1 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2
 53 37 0420 JS. METTRAY 1 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1

Journée 2 - 14/11/2026

53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 1
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 1

Journée 3 - 21/11/2026

53 37 0570 ES. OESIENNE 1 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2
 53 37 0420 JS. METTRAY 1 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1
 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1

Journée 4 - 28/11/2026

53 37 0566 AS CHANCEAUX 2 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1
 53 37 0420 JS. METTRAY 1 * / 53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1 * / 53 37 0570 ES. OESIENNE 1

Journée 5 - 05/12/2026

53 37 0418 AS. ROCHECORBON 1 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 2
 53 37 0570 ES. OESIENNE 1 * / 53 37 0420 JS. METTRAY 1
 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 1 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 1

53 37 0144	ST AVERTIN TENN 1	REMY	Christian	07 77 31 89 59	christian.remy1@gmail.com
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 1	COUTON	Agnès	06 65 11 86 43	acouton@live.com
53 37 0418	AS. ROCHECORBON 1	MORILLON	Emmanuelle	06 29 71 10 14	manumo212@gmail.com
53 37 0420	JS. METTRAY 1	FUSEAU	Olivia	+33678446268	olivia37000@msn.com
53 37 0566	AS CHANCEAUX 2	HAUTIER	Coraline	+33665542262	coralinehautier@hotmail.com
53 37 0570	ES. OESIENNE 1	MARGERIS	charlotte	06 86 20 25 11	charlottemargeris14@hotmail.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité :<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)**1 – Date limite prise de licence : 06 novembre 2026****2 – Joueuses NvEQ : En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 1 joueuse lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).****3 - Formats rencontres et parties**

- 3 simples et 1 double : simple1, simple 2, simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « No Advantage » dite **No Ad.****4 – Abandon :** Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.**5 – Forfait équipe :** En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.**6 – Report rencontre :** Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.**7 – Classement pris en compte** est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match**8 - Composition des équipes :** voir § 2.4 du règlement.**9 - Feuille de match :** Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2027 53 L0 0370 015 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2027

DIVISION 2 – POULE B

Responsable :USAL Yves - yves.usal@cdtennis37.fr- 06 72 38 32 11

Journée 1 - 07/11/2026

53 37 0415 TC MANTHELAN 1 * / 53 37 0560 AZAY TC. 1
53 37 0195 TC. STE MAURE 2 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1
53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 * / 53 37 0189 TC ESVRES 1

Journée 2 - 14/11/2026

53 37 0560 AZAY TC. 1 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 2
53 37 0189 TC ESVRES 1 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 1
53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1

Journée 3 - 21/11/2026

53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 2
53 37 0415 TC MANTHELAN 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1
53 37 0560 AZAY TC. 1 * / 53 37 0189 TC ESVRES 1

Journée 4 - 28/11/2026

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1 * / 53 37 0189 TC ESVRES 1
53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1 * / 53 37 0560 AZAY TC. 1
53 37 0195 TC. STE MAURE 2 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 1

Journée 5 - 05/12/2026

53 37 0415 TC MANTHELAN 1 * / 53 37 0045 ES. BOURGUEIL 1
53 37 0560 AZAY TC. 1 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 1
53 37 0189 TC ESVRES 1 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 2

53 37 0045	ES. BOURGUEIL 1	POITEVIN	Nelly	06 37 07 68 60	poitevin.nelly@yahoo.fr
53 37 0189	TC ESVRES 1	RAVI	Geraldine	06 76 25 62 46	geraldine.ravi@sfr.fr
53 37 0195	TC. STE MAURE 2	RICO	CARINE	06 64 03 32 43	Tcrico@orange.fr
53 37 0415	TC MANTHELAN 1	BAILLOU	Florence	06 08 97 69 64	flo.baillou@hotmail.com
53 37 0560	AZAY TC. 1	ESTEL	Solene	06 87 11 20 22	solenerobert@wanadoo.fr
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 1	CIGURET-BARDIEUX	Anne	06 77 06 12 54	annebastien@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité :<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

1 – Date limite prise de licence : 06 novembre 2026

2 – Joueuses NvEQ : En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 1 joueuse lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).

3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple1, simple 2, simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « No Advantage » dite **No Ad**.

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2027 53 L0 0370 015 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2027

DIVISION 2 – POULE C

Responsable :USAL Yves - yves.usal@cdtennis37.fr- 06 72 38 32 11

Journée 1 - 07/11/2026

53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 1
 53 37 0173 AS. LUYNES 1 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1
 53 37 0317 ATGT 3 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1

Journée 2 - 14/11/2026

53 37 0063 T BLERE VDC 1 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 1
 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 * / 53 37 0317 ATGT 3
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1

Journée 3 - 21/11/2026

53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1
 53 37 0317 ATGT 3 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 1
 53 37 0063 T BLERE VDC 1 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1

Journée 4 - 28/11/2026

53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1
 53 37 0317 ATGT 3 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 1
 53 37 0173 AS. LUYNES 1 * / 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1

Journée 5 - 05/12/2026

53 37 0063 T BLERE VDC 1 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 1
 53 37 0566 AS CHANCEAUX 1 * / 53 37 0317 ATGT 3
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 1 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 1

53 37 0063	T BLERE VDC 1	BONTEMPS	Carole	06 77 41 77 37	vince.car037@gmail.com
53 37 0173	AS. LUYNES 1	TRESSEL	Nathalie	06 14 29 40 07	nath.tressel@gmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 1	BOUYE	Lucy	06 29 34 00 76	lucybouye@hotmail.fr
53 37 0317	ATGT 3	BUREAU	Jessie	+33763196614	jessiebureau@live.fr
53 37 0566	AS CHANCEAUX 1	SEGAUD	LYDIA	06 64 41 07 67	lydiasegaud@hotmail.fr
53 37 0653	TC GÂTINE-CHOISILLES 1	VIVION	Fabienne	06 62 48 35 29	patrick.vivion@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité :<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)**1 – Date limite prise de licence : 06 novembre 2026****2 – Joueuses NvEQ : En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 1 joueuse lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).****3 - Formats rencontres et parties**

- 3 simples et 1 double : simple1, simple 2, simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « No Advantage » dite **No Ad**.**4 – Abandon :** Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.**5 – Forfait équipe :** En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.**6 – Report rencontre :** Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.**7 – Classement pris en compte** est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match**8 - Composition des équipes :** voir § 2.4 du règlement.**9 - Feuille de match :** Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2027 53 L0 0370 015 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2027

DIVISION 2 – POULE D

Responsable :USAL Yves - yves.usal@cdtennis37.fr- 06 72 38 32 11

Journée 1 - 07/11/2026

53 37 0044 USE. AVOINE 2 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1
53 37 0715 TC CINQ MARS 1 * / 53 37 0317 ATGT 2
53 37 0047 TC. CHINON 1 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 1

Journée 2 - 14/11/2026

53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 1
53 37 0195 TC. STE MAURE 1 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 2
53 37 0317 ATGT 2 * / 53 37 0047 TC. CHINON 1

Journée 3 - 21/11/2026

53 37 0047 TC. CHINON 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 1
53 37 0044 USE. AVOINE 2 * / 53 37 0317 ATGT 2
53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 1

Journée 4 - 28/11/2026

53 37 0317 ATGT 2 * / 53 37 0195 TC. STE MAURE 1
53 37 0047 TC. CHINON 1 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1
53 37 0715 TC CINQ MARS 1 * / 53 37 0044 USE. AVOINE 2

Journée 5 - 05/12/2026

53 37 0044 USE. AVOINE 2 * / 53 37 0047 TC. CHINON 1
53 37 0704 SAVONNIERES TC. 1 * / 53 37 0317 ATGT 2
53 37 0195 TC. STE MAURE 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 1

53 37 0044	USE. AVOINE 2	JONOT	Maxence	06 18 03 04 49	maxence.jonot@gmail.com
53 37 0047	TC. CHINON 1	MARTIN	Romain	06 83 52 01 03	romain2937@hotmail.com
53 37 0195	TC. STE MAURE 1	FERRAND	Sophie	06 78 84 62 07	sophie.joubert@hotmail.com
53 37 0317	ATGT 2	FOLLENFANT	Sylvie	06 60 37 53 20	sylvie.follenfant@laposte.net
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 1	THOUIN	Chrystele	06 71 11 11 71	chrysteletouin2@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 1	BOIVIN	Estelle	06 72 74 49 44	boivinstitl@yahoo.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité :<https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

1 – Date limite prise de licence : **06 novembre 2026**

2 – Joueuses NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 1 joueuse lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple1, simple 2, simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « **No Advantage** » dite **No Ad.**

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2027 53 L0 0370 015 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2027

DIVISION 3 – POULE A

Responsable : GUIBERT Pascal -guibert.pascal@laposte.net- 07 78 64 38 69

Journée 1 - 07/11/2026

53 37 0366 AS. FONDETTES 2 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2
 53 37 0263 AS.MONTS 1 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2

Journée 2 - 14/11/2026

53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1
 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 * / 53 37 0263 AS.MONTS 1
 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 2

Journée 3 - 21/11/2026

53 37 0366 AS. FONDETTES 2 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2
 53 37 0263 AS.MONTS 1 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1
 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2

Journée 4 - 28/11/2026

53 37 0050 TC. LOCHOIS 2 * / 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2
 53 37 0263 AS.MONTS 1 * / 53 37 0049 TC. LIGUEIL 1
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1 * / 53 37 0366 AS. FONDETTES 2

Journée 5 - 05/12/2026

53 37 0049 TC. LIGUEIL 1 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 2
 53 37 0366 AS. FONDETTES 2 * / 53 37 0263 AS.MONTS 1
 53 37 0119 TC. VAL INDRE 2 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 1

53 37 0049	TC. LIGUEIL 1	CHEVALIER	Isabelle	06 43 65 73 02	isabelle.chevalier02330445@orange.fr
53 37 0050	TC. LOCHOIS 2	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0119	TC. VAL INDRE 2	TABEY	Veronique	06 72 74 90 86	veronique.pia@wanadoo.fr
53 37 0242	TC. LA RICHE. 1	BUREAU	Audrey	06 72 41 32 34	aud_bubu@hotmail.fr
53 37 0263	AS.MONTS 1	CAMUS	Anne	06 26 73 74 55	annecamus37@gmail.com
53 37 0366	AS. FONDETTES 2	LE BIAVANT	Violaine	06 52 91 58 28	violainelebiavant@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)1 – Date limite prise de licence : **06 novembre 2026**2 – Joueuses NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 1 joueuse lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple 2, simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « No Advantage » dite **No Ad**.

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2027 53 L0 0370 015 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2027

DIVISION 3 – POULE B

Responsable : GUIBERT Pascal - guibert.pascal@laposte.net - 07 78 64 38 69

Journée 1 - 07/11/2026

53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 2
 53 37 0560 AZAY TC. 2 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 2
 53 37 0478 AS. VERETZ 1 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 2

Journée 2 - 14/11/2026

53 37 0144 ST AVERTIN TENN 2 * / 53 37 0560 AZAY TC. 2
 53 37 0463 TC. MONNAIE 2 * / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1
 53 37 0415 TC MANTHELAN 2 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 1

Journée 3 - 21/11/2026

53 37 0478 AS. VERETZ 1 * / 53 37 0560 AZAY TC. 2
 53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 2
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 2 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 2

Journée 4 - 28/11/2026

53 37 0415 TC MANTHELAN 2 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 2
 53 37 0478 AS. VERETZ 1 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 2
 53 37 0560 AZAY TC. 2 * / 53 37 0339 ASSOCIATION TENNIS DU PAYS DE RACAN 1

Journée 5 - 05/12/2026

53 37 0339 ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1 * / 53 37 0478 AS. VERETZ 1
 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 2 * / 53 37 0415 TC MANTHELAN 2
 53 37 0463 TC. MONNAIE 2 * / 53 37 0560 AZAY TC. 2

53 37 0144	ST AVERTIN TENN 2	REMY	Christian	07 77 31 89 59	christian.remy1@gmail.com
53 37 0339	ASS TENNIS DU PAYS DE RACAN 1	VINCENT	Patricia	06 42 85 96 57	vincentpatricia@orange.fr
53 37 0415	TC MANTHELAN 2	DENIAU	Marion	06 59 90 14 77	dmarion.pro@gmail.com
53 37 0463	TC. MONNAIE 2	LEFAY	Isabelle	06 15 75 55 68	coeffardisabelle@yahoo.fr
53 37 0478	AS. VERETZ 1	SAUBLET	Anais	06 30 87 13 59	anais.saublet@gmail.com
53 37 0560	AZAY TC. 2	GIBERTINI	Isabelle	06 62 85 36 04	isabelle.gibertini@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)1 – Date limite prise de licence : **06 novembre 2026**2 – Joueuses NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 1 joueuse lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple 2, simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « No Advantage » dite **No Ad.**

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2027 53 L0 0370 015 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2027

DIVISION 3 – POULE C

Responsable : GUIBERT Pascal - guibert.pascal@laposte.net - 07 78 64 38 69

Journée 1 - 07/11/2026

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 2 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 3
 53 37 0463 TC. MONNAIE 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2

Journée 2 - 14/11/2026

53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 2
 53 37 0715 TC CINQ MARS 3 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 1
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2

Journée 3 - 21/11/2026

53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 3
 53 37 0463 TC. MONNAIE 1 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 2
 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2

Journée 4 - 28/11/2026

53 37 0715 TC CINQ MARS 3 * / 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2
 53 37 0463 TC. MONNAIE 1 * / 53 37 0505 TRUYES CORMERY 1
 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 2 * / 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2

Journée 5 - 05/12/2026

53 37 0505 TRUYES CORMERY 1 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 3
 53 37 0577 ASS LARCAY TENN 2 * / 53 37 0463 TC. MONNAIE 1
 53 37 0386 TC. BALLAN MIRE 2 * / 53 37 0055 TC. JOCONDIEN 2

53 37 0055	TC. JOCONDIEN 2	MARCHAND	Audrey	06 51 86 74 29	marchandaudrey@icloud.com
53 37 0386	TC. BALLAN MIRE 2	BONNET	Alexandra	06 31 47 04 89	alexandra.bnt07@gmail.com
53 37 0463	TC. MONNAIE 1	LEFAY	Isabelle	06 15 75 55 68	coeffardisabelle@yahoo.fr
53 37 0505	TRUYES CORMERY 1	SANCHEZ	Valérie	06 16 22 24 51	vbrazil37@gmail.com
53 37 0577	ASS LARCAY TENN 2	CIGURET-BARDIEUX	Anne	06 77 06 12 54	annebastien@wanadoo.fr
53 37 0715	TC CINQ MARS 3	BOIVIN	Estelle	06 72 74 49 44	boivinstl@yahoo.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)1 – Date limite prise de licence : **06 novembre 2026**2 – Joueuses NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 1 joueuse lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple1, simple 2, simple 3, puis le double.

- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.

- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « No Advantage » dite **No Ad**.

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2027 53 L0 0370 015 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2027

DIVISION 3 – POULE D

Responsable : GUIBERT Pascal - guibert.pascal@laposte.net - 07 78 64 38 69

Journée 1 - 07/11/2026

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 2
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 Exempte
 53 37 0063 T BLERE VDC 2 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2

Journée 2 - 14/11/2026

53 37 0173 AS. LUYNES 2 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2
 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2 Exempte
 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2

Journée 3 - 21/11/2026

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2 * / 53 37 0173 AS. LUYNES 2
 53 37 0063 T BLERE VDC 2 Exempte
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3

Journée 4 - 28/11/2026

53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2 * / 53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3
 53 37 0063 T BLERE VDC 2 * / 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2
 53 37 0173 AS. LUYNES 2 Exempte

Journée 5 - 05/12/2026

53 37 0147 TC. MEMBROLLAIS 3 Exempte
 53 37 0242 TC. LA RICHE. 2 * / 53 37 0217 ES VILLE AUX DA 2
 53 37 0173 AS. LUYNES 2 * / 53 37 0063 T BLERE VDC 2

53 37 0063	T BLERE VDC 2	FOSSIER	Marie Hélène	06 30 73 08 48	mariehelene.fossier@gmail.com
53 37 0147	TC. MEMBROLLAIS 3	GOUYAU	Judith	06 68 81 43 35	judith.gouyau@free.fr
53 37 0173	AS. LUYNES 2	PETIT	Alexandra	07 82 09 42 44	alexploq@gmail.com
53 37 0217	ES VILLE AUX DA 2	RANVIER	Patricia	06 80 18 59 50	patricia.ranvier@orange.fr
53 37 0242	TC. LA RICHE. 2	COLBEAU-JUSTIN	Claire	06 84 68 00 09	claire.colbeaujustin@gmail.com

EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)1 – Date limite prise de licence : **06 novembre 2026**2 – Joueuses NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 1 joueuse lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple 1, simple 2, simple 3, puis le double.
- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « No Advantage » dite **No Ad.**

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 – Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 – Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2027 53 L0 0370 015 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2027

DIVISION 3 – POULE E

Responsable : GUIBERT Pascal - guibert.pascal@laposte.net - 07 78 64 38 69

Journée 1 - 07/11/2026

53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3 * / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2
53 37 0715 TC CINQ MARS 2 Exempte
53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 * / 53 37 0189 TC ESVRES 2

Journée 2 - 14/11/2026

53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2
53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 2
53 37 0189 TC ESVRES 2 Exempte

Journée 3 - 21/11/2026

53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 Exempte
53 37 0715 TC CINQ MARS 2 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3
53 37 0189 TC ESVRES 2 * / 53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2

Journée 4 - 28/11/2026

53 37 0189 TC ESVRES 2 * / 53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3
53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2 * / 53 37 0715 TC CINQ MARS 2
53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2 Exempte

Journée 5 - 05/12/2026

53 37 0144 ST AVERTIN TENN 3 Exempte
53 37 0664 VILLEDOMER TC. 2 * / 53 37 0704 SAVONNIERES TC. 2
53 37 0715 TC CINQ MARS 2 * / 53 37 0189 TC ESVRES 2

53 37 0144	ST AVERTIN TENN 3	RIOUAL	Soizic	07 71 36 17 01	soizic.verger@gmail.com
53 37 0189	TC ESVRES 2	RAVI	Geraldine	06 76 25 62 46	geraldine.ravi@sfr.fr
53 37 0664	VILLEDOMER TC. 2	LAPORTE	Maud	06 09 13 62 42	ange2606@live.fr
53 37 0704	SAVONNIERES TC. 2	THOUIN	Chrystelee	06 71 11 11 71	chrystelee2@gmail.com
53 37 0715	TC CINQ MARS 2	BOIVIN	Estelle	06 72 74 49 44	boivinstl@yahoo.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

1 – Date limite prise de licence : **06 novembre 2026**

2 – Joueuses NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 1 joueuse lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple1, simple 2, simple 3, puis le double.
- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « No Advantage » dite **No Ad**.

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 - Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 - Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.

Calendrier des rencontres

E 2027 53 L0 0370 015 – DEP HIVER DAMES EQUIPES 2027

DIVISION 3 – POULE F

Responsable : GUIBERT Pascal - guibert.pascal@laposte.net - 07 78 64 38 69

Journée 1 - 07/11/2026

53 37 0050 TC. LOCHOIS 3 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2
53 37 0343 US. CHAMBRAY 4 * / 53 37 0043 ACA Tennis 2
53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2 Exempte

Journée 2 - 14/11/2026

53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2 Exempte
53 37 0043 ACA Tennis 2 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2
53 37 0343 US. CHAMBRAY 4 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3

Journée 3 - 21/11/2026

53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 4
53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2 * / 53 37 0043 ACA Tennis 2
53 37 0050 TC. LOCHOIS 3 Exempte

Journée 4 - 28/11/2026

53 37 0043 ACA Tennis 2 Exempte
53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2 * / 53 37 0343 US. CHAMBRAY 4
53 37 0050 TC. LOCHOIS 3 * / 53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2

Journée 5 - 05/12/2026

53 37 0653 TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2 * / 53 37 0162 AS. MONTLOUIS 2
53 37 0043 ACA Tennis 2 * / 53 37 0050 TC. LOCHOIS 3
53 37 0343 US. CHAMBRAY 4 Exempte

53 37 0043	ACA Tennis 2	COME	Nathalie	06 85 05 06 13	nathalie.come37@orange.fr
53 37 0050	TC. LOCHOIS 3	TANOUS	Stéphane	06 82 02 58 59	tan37600@gmail.com
53 37 0162	AS. MONTLOUIS 2	LEMASSON	Christine	06 16 71 88 47	christinelemasson@orange.fr
53 37 0343	US. CHAMBRAY 4	PINON	Marianne	07 86 26 45 29	marianne.pinon1@gmail.com
53 37 0653	TENNIS CLUB GÂTINE-CHOISILLES 2	VIVION	Fabienne	06 62 48 35 29	patrick.vivion@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGLEMENT

(règlement complet de la compétition sur le site du Comité : <https://cdtennis37.fr/les-competitions/championnats-par-equipe/>)

1 – Date limite prise de licence : **06 novembre 2026**

2 – Joueuses NvEQ : **En Division Excellence, la participation des joueuses NvEQ (nouvellement équipe) est limitée à 1 joueuse lors de chaque rencontre (Cf. § 2.2 du règlement).**

3 - Formats rencontres et parties

- 3 simples et 1 double : simple1, simple 2, simple 3, puis le double.
- Simple format 1 : au meilleur des 3 manches avec jeu décisif dans toutes les manches.
- Double format 4 : au meilleur des 3 manches avec **jeu et point décisifs dans toutes les manches**. En cas d'égalité à une manche partout, la troisième manche se disputera sous la forme d'un **super jeu décisif en 10 points**. Application de la procédure « No Advantage » dite **No Ad**.

4 – Abandon : Un abandon en cours d'échauffement est assimilé à une défaite de la joueuse par WO.

5 – Forfait équipe : En cas de forfait général, l'équipe sera rétrogradée de 2 divisions. Dans le cas d'inscription par un club de plusieurs équipes et du forfait d'une de ces équipes, voir § 2.1 du règlement.

6 – Report rencontre : Pour toute demande de report de la date d'une rencontre, **un email doit être envoyé au responsable** de la division avec **copie au capitaine adverse** (voir § 5.3 du règlement). En cas de tenue d'une rencontre reportée, attention à la composition des équipes.

7 – Classement pris en compte est celui du dernier classement mensuel connu le jour du match

8 – Composition des équipes : voir § 2.4 du règlement.

9 – Feuille de match : Saisie informatique sous TEN UP via internet par l'équipe recevant dans les 48h00 max suivant la date programmée de la rencontre. Conserver un exemplaire papier ou photo des résultats de cette dernière (Feuille de saisie de résultats ou autre support papier ou électronique). Si problème contacter vos responsables de division.